



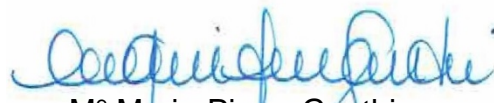
**AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER  
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Magog qui se tiendra, à 19 h 30, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2020, la trésorière de la Ville déposera au conseil municipal le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019 de la Ville.

Vu la situation reliée à la Covid-19 ainsi que le cadre particulier applicable aux municipalités découlant de l'arrêté 2020-004 énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, exceptionnellement, pendant la période où le conseil tiendra ses assemblées en l'absence de public, les personnes qui désirent prendre connaissance de ces documents pourront le faire en cliquant sur le bouton à cet effet à compter de 17 h, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2020.

De plus, les citoyens souhaitant poser des questions sur ces documents sont invités à le faire en direct, par téléphone (819-843-3333, poste 444) ou par le biais de la page Facebook de la Ville, lors de la télédiffusion ou la webdiffusion de la séance.

Donné à Magog, le 21 mai 2020.

  
M<sup>e</sup> Marie-Pierre Gauthier,  
Greffière adjointe